

octobre 2015 // N° 47





> À LA DÉCOUVERTE DU MODÉLISME...

Cet été, les jeunes de la Passerelle ont participé à des activités de modélisme avec l'association Model'Train du Gier.



> ... ET DU TERRITOIRE

Ils ont aussi exploré les environs avec, par exemple, une randonnée au Saut du Gier.



> UN SÉJOUR SOUS LE SOLEIL DE LA LOZÈRE

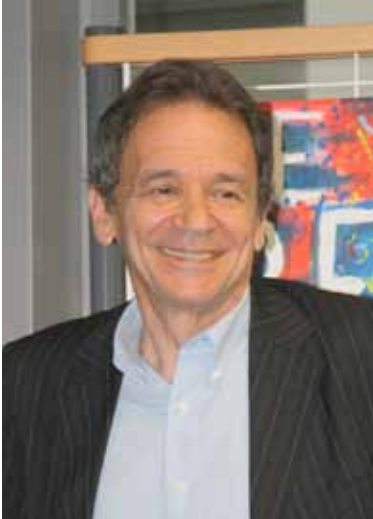
Une semaine à la campagne que les jeunes de l'Espace Animation Jeunesse ont appréciée.



> CHANTIER DE JEUNES À L'ÉCOLE

Un mur de l'école Francis Nicolas a été repeint par cinq jeunes. Ainsi, il pourra servir comme support pour la réalisation d'une fresque.

Ce chantier a permis aux jeunes de participer au financement de leurs activités à l'Espace Animation Jeunesse.



Pour la majorité d'entre vous, les vacances ne sont plus qu'un souvenir que j'espère agréable et qui vous aura permis de prendre un repos mérité et de vous faire un peu oublier les soucis quotidiens.

Les enfants ont retrouvé le chemin de l'école, avec de nouveaux professeurs pour certains, pour d'autres c'est leur première rentrée. Globalement, celle-ci s'est effectué dans de bonnes conditions avec, cette année, l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école Charles Perrault. Nous avons mis à profit cette période estivale pour effectuer des travaux d'entretien dans les écoles, avec un effort plus prononcé

à Francis Nicolas, notamment par la réfection de la cantine et des aménagements de sécurité pour la sortie des enfants sur la RD 88.

Fin juillet nous avons tenu un conseil municipal qui, à l'unanimité, a voté en faveur de la remontée de compétences supplémentaires à Saint-Étienne Métropole. Début septembre, le conseil de communauté a validé, à une très large majorité (37 communes sur 45), ces remontées de compétences dont notamment la voirie et l'eau, en modifiant ses statuts et en ouvrant la voie à une transformation en communauté urbaine au 1^{er} janvier 2016. Nous reviendrons dans les prochains mois sur ce dossier majeur pour la vie de notre commune.

Je voudrais également évoquer un tout autre sujet qui nous a empoisonné la vie pendant cette période estivale. Le climat et la chaleur aidant, beaucoup de personnes cherchent de la fraîcheur le soir et se rassemblent dans les jardins publics, les places, les terrasses et autres endroits de la commune. Le problème est que ces regroupements se font jusqu'à 3 ou 4 heures du matin avec des cris, des jeux bruyants et de la musique avec un volume au maximum. Il est inacceptable que les habitants riverains de ces lieux de ras-

semblement ne puissent jouir d'une nuit calme et d'un repos mérité après les activités de leur journée, qu'elles soient familiales, professionnelles ou de tout autre ordre. Nous avons multiplié les actions avec le concours de la police nationale qui se trouve malheureusement assez démunie face à ces tapages nocturnes. Si le civisme et la sensibilisation ne suffisent pas à minimiser ces incivilités, nous devons envisager de nouveaux moyens, qui auront certainement un coût, pour endiguer ce phénomène qui n'est pas propre à notre commune.

Comme évoqué dans ce bulletin l'Eco quartier des Berges du Gier est un projet majeur qui avance, même si nous souhaiterions que le rythme soit plus soutenu et ne soit pas ralenti par des procédures administratives complexes et longues.

Enfin, je terminerai par notre nouvelle saison culturelle qui démarre sous les meilleurs auspices : je vous invite à venir vous inscrire pour les abonnements.

Enzo Viviani, Maire

> SOMMAIRE

Actualités

p. 4 | Rentrée scolaire

Dossier

p. 5 | Eco-quartier les Berges du Gier

Votre ville & vous

p. 9 | Saison culturelle

p. 10 | Forum des loisirs

p. 11 | Éclairage public/Zéro pesticide

En bref

p. 12 | Travaux à l'école /L'Horm'actions

Infos Mairie

Cours Marin — 42152 l'Horme
Ouverture du lundi au vendredi
9 h-12 h et 13 h 30-17 h 30
Tél. : 04 77 22 12 09
Fax : 04 77 31 67 49
Courriel : mairie@ville-horme.fr

L'HorMag

Directeur de publication : Enzo Viviani.
Imprimerie : Phil'Print, 43200 Yssingeaux
Éditeur : Editions Faucoup /0608 68 88 17
Maquette et mise en page :
K. Chételat www.studio109.com
Dépôt légal 3^e trimestre 2015
Tirage : 2 350 exemplaires

Rentrée 2015 Du nouveau dans les équipes pédagogiques !

> École primaire Francis NICOLAS

Direction : Mme Damizet. 4 classes. Nouveaux enseignants :

79
élèves
au total

CE1-CE2
Léa CARTERON

TPS-PS-MS
Anne-Charlotte CARVELLI et Joanna CHAPERON



> École maternelle Charles PERRAULT

Direction : M. Boisset. 1 classe supplémentaire soit 4 classes.
Nouveaux enseignants :

104
élèves
au total

GS
Marlene BRESTEAUX et Cécile THIOILLIER

MS
Amandine ARNAUD



> École élémentaire André LANGARD

Direction : Mme Chanteloube. 6 classes. Nouveaux enseignants :

126
élèves
au total

Cathy PEILLON
(intervient sur plusieurs classes)

Axelle TRAVERSE
(remplaçante rattachée à l'école)



Deux éducatrices : Leïla HAS-SANI et Catherine PERROT interviennent dans le cadre du partenariat avec l'IME de L'Horme, sur la scolarisation de 3 enfants 4 matinées par semaines en CP/CE1.

> École Primaire privée Grand Pré Saint Nicolas

Direction : Mme Picard. 8 classes. Nouveaux enseignants :

202
élèves
au total

Noëlla VOLLE

Valérie BELLEMAIN



> SECONDE RENTRÉE POUR LES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

C'est reparti depuis le jeudi 3 septembre. Les NAP constituent toujours un lieu de rencontres, d'échanges, mais aussi de complémentarité éducative des enfants, du développement de leur autonomie et de leur esprit critique, d'apprentissage de la vie collective et du respect de l'autre.

Les enfants scolarisés dans les écoles publiques de la commune vont pouvoir expérimenter de nouvelles activités tous les jeudis de 13 h 30 à 16 h 30. Et après une année de mise en place, c'est l'occasion pour cette nouvelle rentrée de faire évoluer le projet en y apportant quelques nouveautés comme le choix d'activités pour les élèves en élémentaire ou encore la mixité des groupes entre les enfants des écoles André Langard et Francis Nicolas.

511
élèves
au total

**fréquentent
les établissements
de la commune**

> Eco quartier les Berges du Gier un quartier en mutation



éco quartier

Les Berges du Gier

Eco quartier Les Berges du Gier, un quartier en mutation

Lancé depuis 2006, le projet Eco quartier Les Berges du Gier entre cette année dans sa phase finale de réalisation.

Pour rappel, la commune et ses partenaires sont responsables de la partie publique du projet (zone habitat et espaces publics), les grandes halles destinées à recevoir des activités commerciales, artisanales ou de loisirs appartiennent quant à elles à une personne privée.

Alors que les multiples étapes administratives du dossier se poursuivent, que la dépollution se termine, qu'une nouvelle étape de démolition sera réalisée en fin d'année (les 2 halles attenantes à l'entreprise Tereva et un quai), 2016 sera l'année des premiers travaux de réalisation des équipements publics (réseaux) et de lancement des phases de commercialisation des îlots d'habitat. En parallèle l'équipe municipale a lancé une démarche de reconnaissance « Eco quartier ».

Ce projet d'« Eco quartier » conserve les fondements du projet de création de ZAC quant à la destination des terrains (création d'environ 190 logements). Cependant il a assez largement évolué sur sa partie environnementale et paysagère, tel qu'on peut le voir à travers les perspectives d'ambiance ci-dessous.

> OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

- > faire de cet espace un quartier et un lieu de vie connecté aux polarités de la commune (rue Pasteur, « cœur de ville », place de la mairie, parc de loisirs), donc un espace ouvert sur son environnement
- > lier la voie verte au futur quartier en faisant pénétrer la végétation sur le site
- > favoriser l'aménagement paysager et privilégier chaque fois que possible le végétal sur le minéral
- > prévoir les stationnements de l'habitat en RDC des immeubles plutôt qu'en parking extérieur trop consommateur d'espaces, les parkings extérieurs étant regroupés dans des zones en périphérie de l'habitat afin de limiter les flux de véhicules dans les espaces d'habitat et les aménagements paysagers
- > travailler sur la variation des hauteurs d'immeubles, en fonction notamment de leur emplacement, en se limitant si possible à R+4

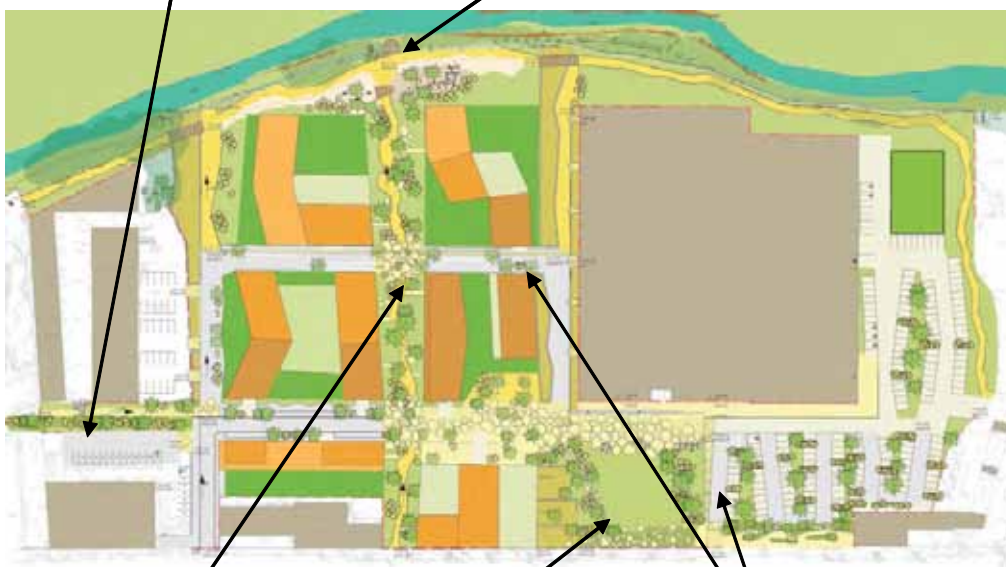


Le plan de composition serait alors articulé autour des espaces suivants

Liaison avec le parc urbain



Une voie verte traversant le site



une sente piétonne accompagnée d'un maillage de venelles desservant les îlots d'habitat



Une place centrale en façade de la rue Pasteur

2 voies structurantes: la voie principale en accroche avec la rue Pasteur et la voie partagée

> OPÉRATION " COEUR DE VILLE "

Situé en face de l'Eco quartier Les Berges du Gier (de l'autre côté de l'avenue Pasteur) et à proximité des équipements, commerces et services, le « cœur de ville » se caractérise par un bâti ancien, très fractionné et pour partie dégradé. Sa rénovation permettra, en lien avec l'Eco quartier, de valoriser le centre de la commune. L'optique est à terme de démolir et reconstruire par tranche tout en intégrant un aménagement paysager favorisant l'aération des espaces.

Plusieurs étapes signent la volonté politique du Conseil municipal :

- > l'instauration d'un droit de préemption urbain renforcé autorisant la commune à pouvoir, au fil du temps, acquérir la maîtrise foncière sur le secteur
- > une convention de veille foncière avec Epora



qui nous accompagne sur ces opérations d'acquisition

- > le lancement d'une étude d'aménagement qui servira de ligne directrice pour les réalisations à venir qui obligatoirement se feront en plusieurs phases.

Vers une évolution de Saint-Étienne Métropole (SEM) de communauté d'agglomération à communauté urbaine.

L'évolution de SEM en communauté urbaine vise à donner à notre territoire les moyens de son développement notamment dans le contexte d'évolution des politiques nationales d'organisation des territoires (dont la mise en place des nouvelles régions...).

La Loire et SEM ont une position géographique centrale dans la nouvelle région Auvergne Rhône Alpes; les métropoles qui se mettent en place voient leur pouvoir augmenter. Demain, l'État s'appuiera sur ces nouvelles régions et les métro-

poles pour répartir ses dotations, coordonner ses politiques et cibler ses aides. Le passage de SEM en communauté urbaine devient ainsi une étape nécessaire pour être ensuite métropole, comme le sont Lyon et Grenoble, et comme le sera sans doute demain Clermont-Ferrand. C'est une question de reconnaissance et d'existence, de visibilité au national et à l'international.

Cela suppose de nouvelles remontées de compétences, totales ou partielles (eau, urbanisme, énergie, voirie, nouveaux

cimetières, politique de la ville, habitat), ce qui par contre atténue de fait un peu plus le pouvoir des mairies.

Le conseil municipal, dans sa séance du 15 juillet, a dans un premier temps approuvé ces remontées de compétences; il devra ensuite d'ici la fin de l'année se prononcer sur le changement de statut de SEM.

Saison culturelle : Un projet végétal participatif



Giorgia Volpe



Annick Picchio

Correspondances, herbier pour un jardin nomade est un projet basé sur un échange entre deux artistes : Giorgia Volpe et Annick Picchio, entre deux pays : le Québec et la France et les habitants de deux territoires, ici à L'Horme et là-bas au Québec.

À la base du projet : la constitution d'un herbier poétique; qui permet en réalité de poser des questions humaines au-delà des questions botaniques : on parlera de cultures natives ou de cultures hors sol, d'enracinement et de déracinement, d'adaptation, mais aussi d'environnement, de géographie proche, lointaine ou imaginaire.

Lors de leur résidence à l'Espace culturel La Buire (à partir du 26 octobre), Giorgia et Annick vont déployer leurs imaginaires, leurs gestes artistiques, leurs identités féminines, leurs ressentis du lieu, du territoire rencontré, du public. Des correspondances vont se nouer en prolongeant la relation épistolaire entamée il y a deux ans.

**Correspondances,
herbier pour un jardin nomade**
Annick Picchio / Giorgia Volpe
Résidence de création in situ
du 26 oct. au 10 nov. 2015
Visite de l'expo avec les artistes et vernissage
le 10 nov. à 19 h
Exposition du 12 nov. au 12 déc. 2015

Giorgia et Annick vous invitent à venir les rencontrer, à discuter, et pour ceux qui le souhaitent, à pratiquer un certain nombre de gestes qui vont construire « la forme finale » et entrer ainsi dans le processus sensible de la création...

Puis viendra le temps de l'exposition (à partir du 12 novembre)...

Ensuite en mai direction le Québec où, grâce au Centre d'Art de Ville, Annick et Giorgia poursuivront leurs recherches. Certaines pièces élaborées à L'Horme pourront — pourquoi pas — prendre place sur le territoire québécois et s'y confronter; les créations se reformuleront au contact de cette nouvelle donne. C'est ce que les spécialistes appellent un « work in progress ».

➔ **Si vous souhaitez être impliqué dans ce projet (vous avez des choses à nous dire, des boutures à nous donner, de la laine blanche ou verte dont vous ne savez que faire...) contactez le service culturel au 04 77 19 18 27.**

ABONNEMENT
4 spectacles =
40 €

> PROCHAINEMENT

> Playground

Ouverture de saison / Gratuit sur réservation
Cie Dynamo / Danse voltige
Vendredi 9 octobre 2015 à 20 h

> Hervé Salamone Octet - Suite

Concert en collaboration avec le Rhino Jazz(s)
Lundi 19 octobre à 20 h 30

LA BILLETTERIE

est ouverte

le mardi de 14 h à 18 h 30
le mercredi de 9 h 30 à 12 h
et de 14 h à 18 h 30

le jeudi de 9 h 30 à 12 h;
le vendredi de 14 h à 18 h 30.

Ainsi que les samedis de septembre
et octobre de 10 h à 12 h.

Entrée par la Médiathèque.

04 77 19 18 27 / culture@ville-horme.fr

Lancement du premier Forum des loisirs

Sous l'impulsion du service jeunesse et des associations l'hor-moises, la première édition du Forum des Loisirs a vu le jour samedi 19 septembre. Cette manifestation a pour objectif de favoriser l'épanouissement de l'enfant par les loisirs et, ainsi, permettre aux parents une visibilité plus importante des activités proposées sur le territoire.

De nombreux stands, mais aussi le ludobus et un camion américain, ont occupé la place Lanet et l'Espace Culturel La Buire.

Les visiteurs ont pu faire leur choix pour leurs activités futures, sportives ou de loisirs.

C'était aussi l'occasion pour le public de dialoguer tranquillement avec les différents acteurs associatifs de la commune.

M. Viviani, maire, et Mme Berlier, conseillère départementale, ont ouvert le Forum par un discours. Puis, l'après-midi a été rythmé par diverses animations : concert de l'Orchestre de l'École de musique, démonstration de danse : country, rock... par The United Country Line Dancers, lectures adultes et enfants en Médiathèque, projections vidéos par La Passerelle, Pour un Sourire d'Enfant et l'USH Basket, initiation théâtre, démonstration de badminton, jeux en bois pour les enfants par le Ludobus, chants par la Chorale Saint-Nicolas, apprentissage des premiers secours par Cœur et Santé, animation maquette par Model'Train du Gier, activité dessin pour les enfants par le Groupe Artistique L'Hormois...

La Ville et les associations L'Hormoises vous invitent dès à présent pour la seconde édition l'année prochaine !



Étaient présents : l'Accueil de Loisirs Léo Lagrange, l'AFL (Point Bleu), le Badminton, la Chorale Saint-Nicolas de l'Horme, Cœur et Santé, le Comité de Jumelage, le Conseil Municipal Enfants, l'École de Musique de l'Horme, l'Espace Animation Jeunesse, le Groupe Artistique L'Hormois, le ludobus, la Médiathèque, Model'Train du Gier, La Passerelle, Pour un Sourire d'Enfant, la Saison Culturelle, la Sauvegarde 42, The United Country Line Dancers, l'USH Basket, l'USH Foot.

Les défis de l'éclairage public

Grâce à une consommation énergétique optimisée et un impact maîtrisé sur l'environnement, l'éclairage reste un des leviers importants de la transition énergétique qui doit également intégrer les nouvelles contraintes réglementaires (directives européennes) interdisant désormais la mise sur le marché de technologies de lampe les plus énergivores, mais encore largement répandues telles que les lampes à vapeur de mercure.

Malgré des contraintes financières liées à la baisse des dotations de l'état, obligeant à prioriser et réorganiser les investissements à venir, l'équipe municipale a fait le choix d'investir plus rapidement dans un éclairage public plus performant. Désormais il ne s'agit plus seulement

d'éclairer, il faut éclairer juste : éclairer comme il faut, où il faut, quand il faut.

Actuellement, le coût de fonctionnement annuel de l'éclairage public (maintenance, illuminations, abonnement et consommation) est de l'ordre de 115 000 euros. Pour exemple, la taxe d'habitation représente 400 000 euros.

La Ville avec l'aide du SIEL (Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire) a procédé à un diagnostic complet de ses équipements et à la finalisation d'une stratégie d'éclairage optimisée (plan pluriannuel d'investissements, gestion, choix des technologies, retour sur investissement).

Une première tranche de travaux pour un montant de 110 000 € a été programmée dès cet été ; elle a concerné :

- > la suppression des lanternes des crosses arrière des mâts à doubles crosses et de certains mâts d'intersection en sur éclairage: avenue Pasteur, boulevard de Fonsala...
- > la sécurisation (modernisation et anti vandalisme) d'armoires : avenue Pasteur, square Deflassieux, rue du Garat
- > le remplacement de lampadaires énergivores, notamment avenue Berthelot et Boulevard de Saint-Paul.
- > Dépose de mâts d'éclairage en zone non habitée: route de Planèze

Ces mesures permettront de premières économies substantielles en fonctionnement. De nouvelles tranches de travaux seront à inscrire sur les budgets des années à venir.

> 4 AXES D' ACTIONS

> **Renouvellement, mise aux normes et sécurisation d'armoires d'éclairage public : cf lutte contre le vandalisme, modernisation et rationalisation, remplacement cellules photoélectriques par horloges astronomiques...**

> **Remplacement des sources les plus énergivores et des luminaires à vapeur de mercure**

> **Éclairer au plus juste : suppression des points lumineux là où il n'y a pas d'habitation, suppression des flux arrière des mâts à double lanterne...**

> **Réalisation d'un classement des voies autorisant un niveau d'éclairage moyen minimal : voies structurantes, transversales ou de lotissements et choix d'un matériel adapté de type LED (moindre consommation...).**



Une démarche éco-citoyenne

Engagée dans la préservation de votre santé et votre environnement, la Ville de L'Horre a signé la Charte régionale d'entretien des espaces publics : objectif zéro pesticide dans nos villes et villages.

Le but étant de supprimer la totalité des pesticides dans les espaces publics, former les agents techniques, sensibiliser les jardiniers amateurs, et respecter ces engagements pour les nouveaux aménagements.

La présence de végétation spontanée au bord des rues, sur les trottoirs et dans les espaces verts témoigne d'une meilleure prise en compte de la santé publique et de la qualité des eaux qui vous entourent.

L'été à l'école



L'été est une période propice pour les travaux dans les écoles. C'est ainsi qu'ont notamment été réalisés :

- > Le « relamping » de classes à Charles Perrault : suppression des anciens néons et remplacement par un éclairage intégré dans les dalles de plafond permettant un meilleur éclairage pour une moindre consommation.
- > La reprise du trottoir et la sécurisation de l'accès à l'école Francis Nicolas.
- > La réfection d'une salle de classe à Francis Nicolas.
- > La réfection complète de la salle de cantine.

> UN PROJET ÉCO CITOYEN

Vous avez sûrement constaté l'exposition de panneaux « esprit citoyen » dans le centre de L'Horme. Cette année, les enfants et les jeunes L'Hormois ont participé à la sensibilisation de la population aux gestes éco citoyens. Différentes actions se sont mises en place. Les jeunes de l'Espace Animation Jeunesse ont imaginé et créé des panneaux explicites qui reflètent des gestes qui permettent le « mieux vivre ensemble ». Ces panneaux ont été posés par les services techniques début juillet.



Vendredi 20 novembre à 19 h

L'Horm'actions, sous le signe du design

La Ville de L'Horme et ses associations invitent tous les L'Hormoises et L'Hormois à l'Espace culturel La Buire pour la 6^e édition de L'Horm'actions. Une soirée où les acteurs de la vie de la commune seront à l'honneur : associations sportives, culturelles, sociales... une soirée aussi pour découvrir les richesses de notre territoire en terme de design.



> TÉLÉTHON 2015

**Rendez-vous
samedi 5 décembre !**

Au programme de 8 h 30 à 20 h 30 : Expo de voitures anciennes, village du Téléthon, match handisport, repas, spectacle et d'autres surprises !

